



MÉDIATION
CONCILIATION
en droit social



La médiation en matière sociale

Formation spécialisée de 49h
Printemps 2024

Asbl Médiation et Conciliation en droit social

*Une formation dispensée par des praticiens pour des praticiens
de la négociation à la médiation ou ...la conciliation sociale*

Formation spécialisée en médiation dans les **matières sociales** *Printemps 2024*

<i>Quoi</i>	La médiation extrajudiciaire et la médiation judiciaire, la médiation intra-entreprise, la conciliation judiciaire dans la gestion des relations sociales
<i>Qui</i>	Toute personne ayant déjà suivi une formation de base en médiation agréée par la Commission fédérale de médiation
<i>Comment</i>	De la pratique au cadrage (échange d'expériences, jeux de rôle, témoignages, contextualisation juridique et judiciaire)
<i>Pourquoi</i>	Promouvoir, prescrire, être désigné, conseiller, médier
<i>Par et avec qui</i>	Des médiateurs agréés belges et français, des avocats conseils en médiation, des magistrats, des psychologues, des conciliateurs, des passionnés
<i>Quand</i>	7 jours de formation en 2024 (49h) 28, 29 mars 25, 26 avril 16, 17, 31 mai De 9h00 à 18h00

<i>Où</i>	Ferme de Froidmont Chemin du Meunier, 38 B-1330 Rixensart Parking gratuit
<i>Agrément</i>	Formation agréée par la Commission fédérale de Médiation
<i>Nombre</i>	16 participants maximum
<i>Prix</i>	1750 EUR all inclusive (supports pédagogiques, pause-café, restauration bio, évaluation, certificat)
<i>Inscription</i>	www.s-mediation.be info@s-mediation.be 0477.380.169 Paiement vaut inscription (BE23 7360 3311 8591) Condition d'annulation : aucun remboursement
<i>Coordinateurs formation</i>	Marie-Anne BASTIN, Nathalie LAMBRECHT, Bruno ROMAIN

Programme

<i>28 mars</i>	<p>La négociation raisonnée dans le processus de médiation</p> <p>Introduction aux particularités de la médiation en matière sociale</p>
<i>29 mars</i>	<p>Les relations individuelles du travail</p>
<i>25 avril</i>	<p>Les risques psychosociaux au travail</p>
<i>26 avril</i>	<p>La médiation intra-entreprise</p>
<i>16 mai</i>	<p>La médiation avec un pouvoir public</p> <p>Les discriminations dans le milieu professionnel</p>
<i>17 mai</i>	<p>Les conseils en médiation dans les matières sociales</p> <p>Les MARC et le Tribunal du travail</p>
<i>31 mai</i>	<p>Réflexion interculturelle dans la résolution des conflits professionnels</p> <p>Initiation à la médiation dans un contexte international</p> <p>Médiation virtuelle</p> <p>Evaluation</p> <p>Exercice de médiation en fish bowl</p>

Intervenants

- Sylvie ADIJES, médiatrice française, consultante en négociation et création de systèmes de gestion des conflits
- Marie-Anne BASTIN, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Séverine EVRARD, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Michel FORGES, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles (2018-2020), médiateur agréé en matière sociale
- Emmanuel JACUBOWITZ, juge au Conseil d'Etat (avocat administrativiste jusqu'en 2023), médiateur agréé en matière sociale
- Nathalie LAMBRECHT, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Christian MAHIEUX, avocat, médiateur agréé en matières civiles et commerciales
- Bernard MAINGAIN, avocat et conseil en stratégies
- Audrey MEMBRIVE, psychologue
- Olivier MORENO, magistrat au tribunal du travail (FR) de Bruxelles, médiateur agréé en matière sociale
- Olivier RIJCKAERT, avocat, médiateur agréé en matières civiles et commerciales
- Bruno-Henri VINCENT, avocat, médiateur agréé en matière sociale

Coordination

- Marie-Anne BASTIN, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Nathalie LAMBRECHT, avocate, médiatrice agréée en matière sociale
- Bruno ROMAIN, juge social au tribunal du travail du Brabant-Wallon, médiateur agréé en matière sociale

Formulaire d'inscription

<i>Nom</i>
<i>Prénom</i>
<i>Adresse</i>
<i>Email</i>@.....
<i>Téléphone</i>
<i>Formation de base</i>	Par quel centre de formation agréé CFM ?
<i>Médiateur agréé CFM</i>	Oui/Non. Si oui, quelle(s) spécialisation(s) ?
<i>Inscription</i>	Tout paiement vaut inscription Lors de mon inscription, je verse la somme de 1.750 EUR sur le compte de l'asbl Médiation et Conciliation sociale : BE23 7360 3311 8591 Absence de remboursement en cas de désistement

Dans le cadre du RGPD, nous vous informons qu'en vous inscrivant à l'une de nos formations, vous figurez dans un fichier comportant les données personnelles que vous nous avez transmises lors de votre inscription, à savoir : nom, prénom, adresse mail, adresse, numéro de GSM, numéro de téléphone professionnel, fonction professionnelle et, le cas échéant, société où elle est exercée, site web éventuel, autres données professionnelles dont, le cas échéant, votre numéro d'agrément comme médiateur et les éventuelles spécialisations suivies (civile et commerciale, sociale, familiale ou autre). Ce fichier n'est accessible qu'aux administrateurs de l'ASBL. Il est entouré des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de le protéger et les informations qu'il contient ne sont jamais transmises à des tiers.

Ce fichier peut être utilisé exclusivement pour vous informer de nos formations, d'événements organisés par l'ASBL ou auxquels celle-ci participe, ou d'autres informations à caractère professionnel ayant trait aux MARCS.

Il sera conservé tant que vous serez membre de l'ASBL et durant une période de 10 ans à compter de la perte de cette qualité.

Il vous est possible, à tout moment, de vous désinscrire de nos courriels ou d'exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité) en nous écrivant un mail à l'adresse info@s-mediation.be.

Par votre inscription à notre formation, vous nous communiquez expressément votre accord pour la conservation et l'utilisation de ces données aux fins indiquées ci-dessus. Nous vous remercions déjà pour votre confiance.